RAPPORT D'ACTIVITE

au 30/06/2023

ESS Rhumatologie du Littoral

Association (Loi 1901) **ESS RHUMATOLOGIE DU LITTORAL**
24 place Castellane – 13006 MARSEILLE
Email : essrhumato13@gmail.com

ESS Rhumatologie du Littoral

Projet de santé

Déposé en mars 2023
Labellisation ESS 04/2023
Convention en attente

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

TERRITOIRE

Bouches-du-Rhône (13)

1 513 756 habitants
59 communes
Extension progressive du territoire à l'ensemble du département d'ici fin 2023

RHUMATOLOGUES

67 rhumatologues sur le territoire
42 adhérents (63%)

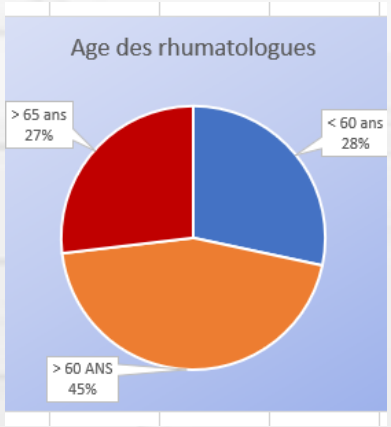

Mise en place d'arbres décisionnels

Groupes de travail

OSTEOPOPOSE

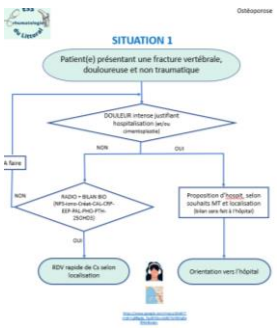

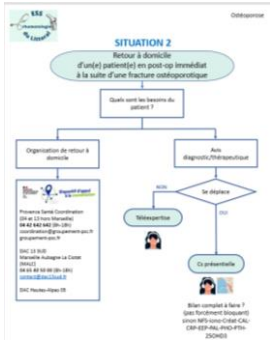

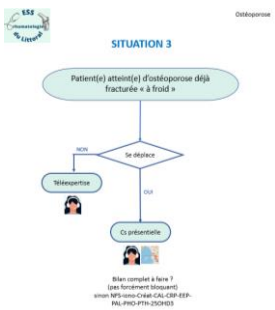

…

RHUMATISME INFLAMMATOIRE

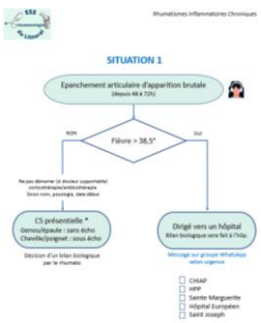

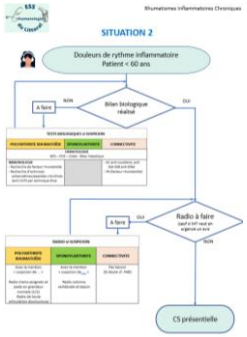

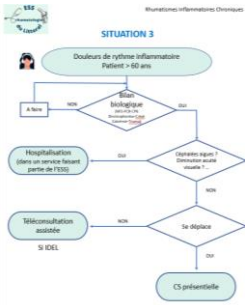

…

Consultations ESS – Situation 15 avril au 30 juin 2023

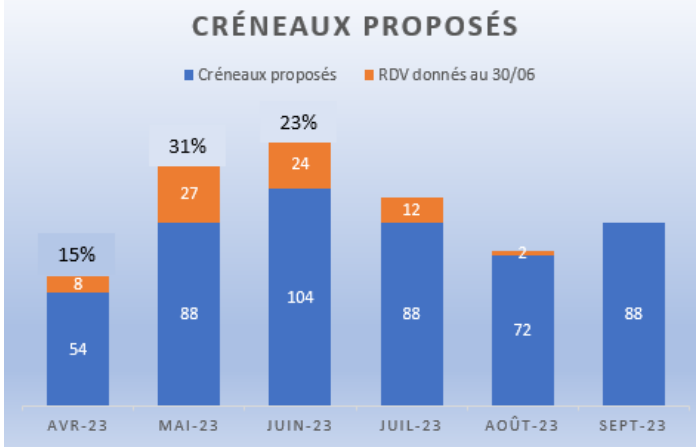

Envoi flyers

Présentation ESS aux MSP/CHE

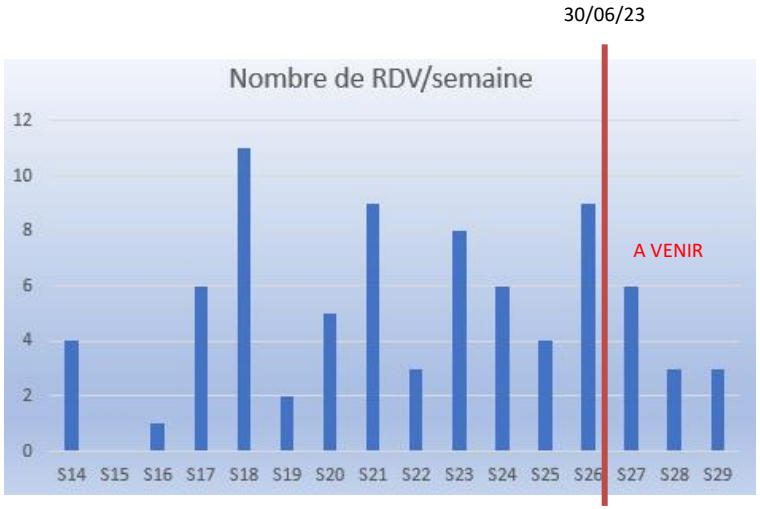

77% des appels ont donné lieu à 1 RDV

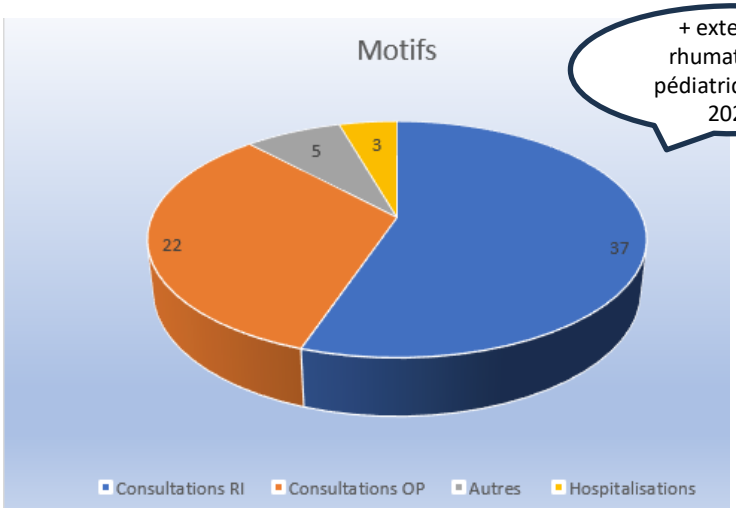

+ extension rhumatologie pédiatrique (mai 2023)

\+ *Mise en relation et gestion des demandes « hors champs compétences ESS »*

Consultations ESS – Situation 15 avril au 30 juin 2023

Lieux de consultations

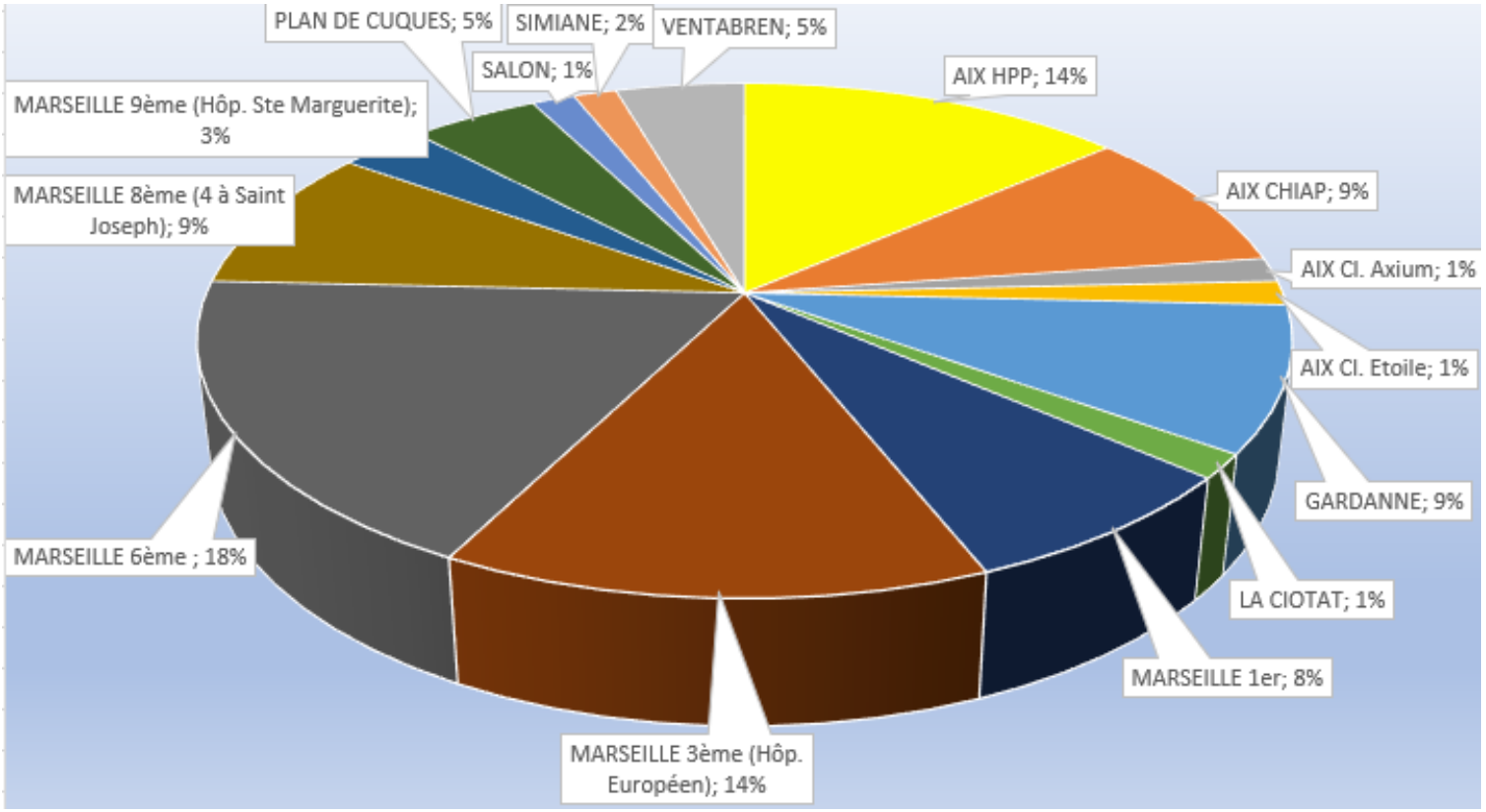

Consultations ESS – Situation 15 avril au 30 juin 2023

Nombre de médecins généralistes

PLAN DE COMMUNICATION
Avril à juin 2023

FLYER

CONVENTION ESS/APHM
en cours

RENCONTRE DAC

RENCONTRES
MSP
CHE

CENTRES MEDICAUX 7/7

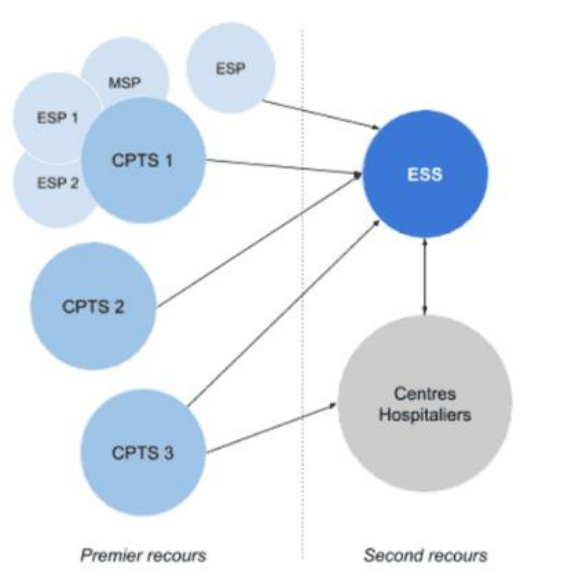

CONVENTION
ESS/CPTS

PLAN DE COMMUNICATION
Avril à juin 2023

Maisons de santé et Centres Médicaux 7/7

73% MSP contactées

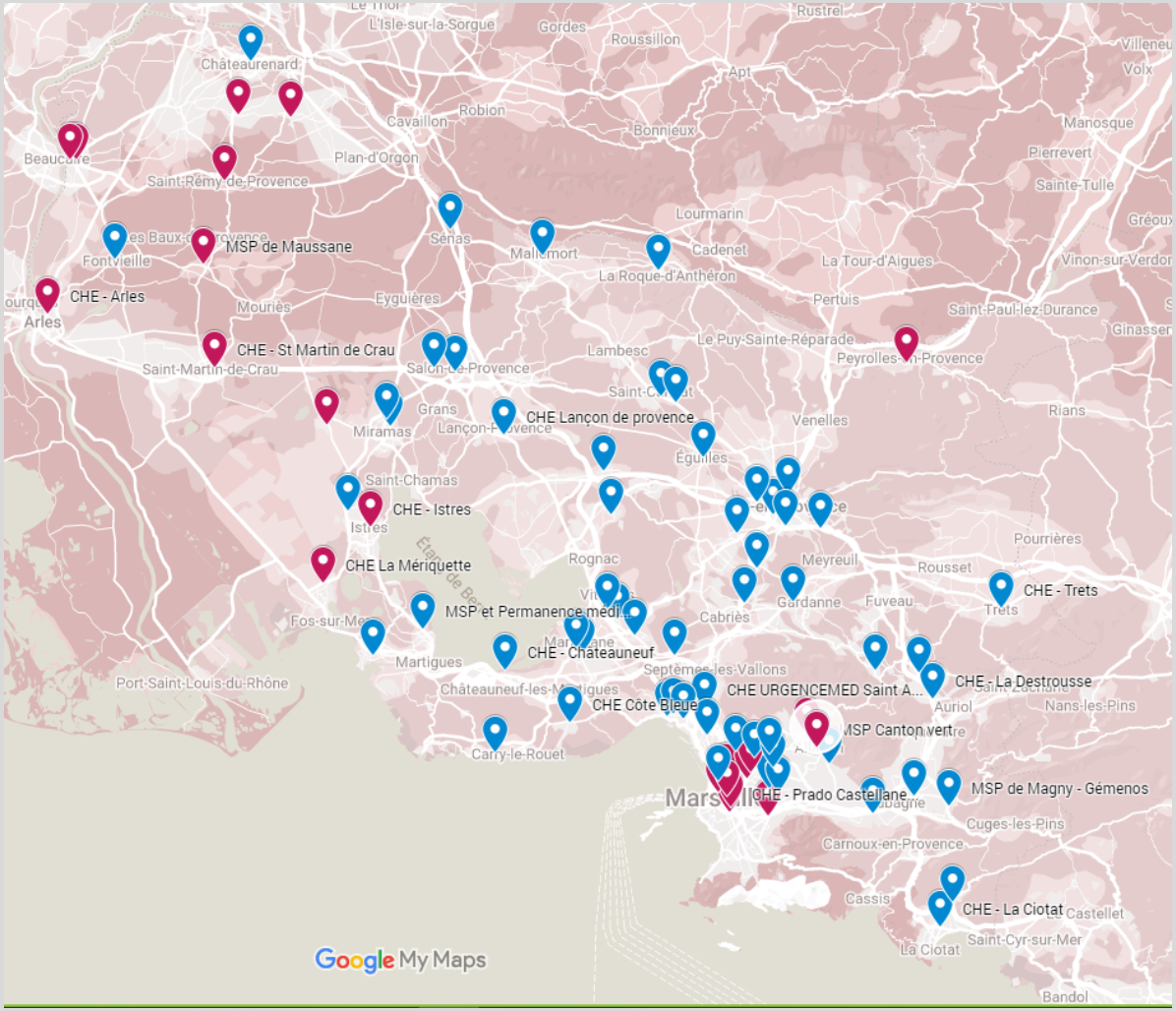

64% CM 7/7 contactés

PLAN DE COMMUNICATION
Avril à juin 2023

NEWSLETTER LIBRAIRIE

CONCOURS pluripro — LE MAGAZINE DE L'EXERCICE COORDONNÉ

SE CONNECTER

EN RÉGION | EXERCICE PLURIPROFESSIONNEL | PARCOURS DE SOIN | DOSSIERS | SANTÉ AU TRAVAIL | DROIT ET GESTION | EXPRESSION | ANNONCES | MA REVUE

Accueil • Exercice pluriprofessionnel • Coordination • L'équipe de soins spécialisés rhumatologie, un "échelon d'organisation" en lien avec les médecins généralistes

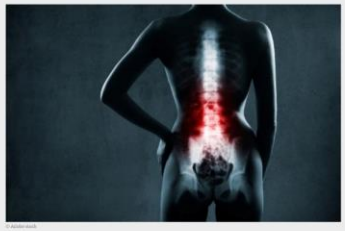

COORDINATION

Exercice

L'équipe de soins spécialisés rhumatologie, un "échelon d'organisation" en lien avec les médecins généralistes

Exercice coordonné | Accès aux soins

Depuis le début du mois d'avril, l'Équipe de soins spécialisés (ESS) rhumatologie du Littoral (Bouches-du-Rhône) offre aux médecins généralistes un accès à des rhumatologues, pour des cas de prises en charge urgentes. Un exemple d'organisation coordonnée pour le second recours.

Laure Martin
17 avril 2023

"Lorsque nous avons pris connaissance de la possibilité de créer une équipe de soins spécialisés (ESS) afin de travailler en coordination, nous avons tout de suite souhaité nous impliquer !", lance Eric Senbel, médecin rhumatologue, président de l'ESS rhumatologie du Littoral et membre du groupe de travail sur l'exercice coordonné au sein de l'URPS médecins Provence-Alpes-Côte d'Azur. Bien que datant de la loi de 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, le dispositif d'ESS ne détient pas, pour l'heure, de cadre réglementaire précis. *"Il s'agit d'un échelon d'organisation entre spécialités, hors médecins généralistes*, précise Eric Senbel. *En revanche, nous nous devons de travailler en collaboration avec eux."*

Une solution qui a séduit les rhumatologues des Bouches-du-Rhône, notamment parce que les spécialistes du second recours *"ne se sentent pas toujours concernés par les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et ils sont peu nombreux à être présents au sein des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)"*, pointe le rhumatologue qui reste convaincu que *"l'exercice coordonné à l'échelon du second recours, pour des spécialités difficiles d'accès comme la nôtre, est pourtant nécessaire."* En effet, la rhumatologie est concernée par la problématique de désertification médicale, avec des prises de rendez-vous s'étalant entre trois et six mois en fonction des territoires.

Fluidifier les parcours patients

L'ESS rhumatologie du Littoral, qui rassemble à ce jour 35 rhumatologues ainsi que 5 établissements hospitaliers (deux publics et trois établissement de santé privé d'intérêt collectif) sous un statut associatif loi 1901, a pour objectif de proposer à des patients, *via* leur médecin traitant, un rendez-vous rapide avec un spécialiste. *"Nous avons demandé aux rhumatologues de l'ESS de libérer en moyenne deux créneaux par mois dans leur agenda afin de proposer des rendez-vous à moins de 15 jours, en sachant que certains en libèrent deux par semaine"*, précise son président. Ainsi, lorsqu'un médecin généraliste reçoit en consultation un patient pour lequel il estime qu'une consultation urgente chez un rhumatologue est nécessaire, il peut solliciter l'ESS par téléphone ou la solliciter par l'intermédiaire de la coordinatrice de sa structure.

Lire aussi : Plaies et cicatrisation : l'équipe de soins spécialisés Plaietile aide à coordonner le parcours de soins

Au bout du fil, Véronique Pipart, coordinatrice de l'ESS, s'assure de l'éligibilité des patients. *"Les rhumatologues ont défini des cas précis pour lesquels les rendez-vous peuvent être pris sur les créneaux urgents à savoir l'ostéoporose et les rhumatismes inflammatoires chroniques"*, explique-t-elle. Le filtrage reste strict pour le moment. *"Les rhumatologues sont vraiment satisfaits de la création de l'ESS car eux-mêmes le disent : en raison des délais pour les prises de rendez-vous, il leur est souvent difficile d'identifier les patients à voir plus rapidement"*, rapporte Eric Senbel.

Les liens avec les structures hospitalières permettent également de prévoir des hospitalisations urgentes si nécessaire. Véronique Pipart a d'ailleurs instauré des systèmes de communication avec des personnes ressources au sein des hôpitaux, notamment des interfaces de logiciel pour faciliter les hospitalisations. *"Nous souhaiterions signer une convention avec ces structures, afin de définir l'apport des deux parties*, fait savoir Eric Senbel. *Et nous voudrions faire de même avec les CPTS."*

« Une première équipe de soins spécialisés en rhumatologie dans les Bouches-du-Rhône »

PAR CHRISTINE FALLET - PUBLIÉ LE 12/05/2023 – LE QUOTIDIEN DU MEDECIN

Une équipe de soins spécialisés (ESS) en rhumatologie vient de se mettre en place dans les Bouches-du-Rhône. Elle accompagne les professionnels de santé, du premier recours, à trouver rapidement un rendez-vous chez un rhumatologue en ville ou à l'hôpital, pour les patients qui le nécessitent. Explication avec le Dr Éric Senbel (rhumatologue à Marseille), président de l'ESS rhumatologie du Littoral.

Crédit photo : DR

LE QUOTIDIEN : Qu'est-ce qu'une équipe de soins spécialisés ?

Dr ÉRIC SENBEL : La notion d'ESS a été introduite dans la loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé : « *Une ESS est un ensemble de professionnels de santé constitué autour de médecins spécialistes d'une ou plusieurs spécialités, hors médecine générale, choisissant d'assurer leurs activités de soins de façon coordonnée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire, dont les équipes de soins primaires, sur la base d'un projet de santé qu'ils élaborent entre eux* ». Les ESS viennent compléter les dispositifs déjà existants en matière de coordination de l'offre de soins sur les territoires : Maisons de santé pluriprofessionnelles, Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) …

Pourquoi avoir créé cette structure en rhumatologie sur Marseille-Aix en Provence ?

L'ESS en rhumatologie du Littoral est la première de France dans cette spécialité. Dans notre région, comme dans beaucoup d'autres, le manque de rhumatologues se fait de plus en plus sentir et les délais d'attente de consultation s'allongent jusqu'à trois à six mois, exposant les patients à des pertes de chance. L'ESS en rhumatologie que nous avons créée, a pour principal objectif de fluidifier l'accès au second recours pour des patients atteints de pathologies chroniques, telles que l'ostéoporose et les rhumatismes inflammatoires chroniques (RIC). En effet, pour les RIC, il existe une fenêtre d'opportunité, au tout début de la maladie, pour mettre en place le traitement. Quant à l'ostéoporose, seuls 20 % des patients sont traités après une hospitalisation pour une première fracture, malgré un risque élevé de récidive de fractures dans l'année qui suit. Pour répondre à ces besoins non couverts, nous avons ainsi décidé de monter un projet pilote. Il n'existe pas encore de cahier des charges formalisé et nous avons dû mener un long travail de réflexion. Nous nous sommes réunis avec l'Agence régionale de santé (ARS) PACA, pour qu'elle valide notre dossier et nous apporte un financement dans le cadre du Fonds d'intervention régional (FIR). Notre projet a été validé mi-mars et a bénéficié d'un budget pour les 18 mois à venir. Pour le moment, nous sommes dans une phase d'expérimentation. Nous souhaitons mieux faire connaître notre structure toute récente, partager notre expérience et aider des collègues d'autres régions à monter une ESS.

Quelles sont ses principales missions ?

L'ESS vise à une meilleure coordination entre les professionnels de santé du département. Elle vient renforcer et faciliter l'accès à des soins non programmés, avec des délais de rendez-vous rapide en rhumatologie. Elle accompagne les médecins généralistes qui ont besoin de recueillir rapidement l'avis d'un rhumatologue, parfois en urgence, ou d'obtenir un accès prioritaire à un service hospitalier. Elle propose également des formations à destination des professionnels de santé (réunions, webinaires…). Nous avons aussi comme objectif de développer des outils numériques (téléconsultation, télé-expertise…).

En pratique, comment cela fonctionne-t-il ?

L'ESS du Littoral regroupe 35 rhumatologues libéraux et hospitaliers, et cinq services hospitaliers (publics et privés), répartis sur les Bouches-du-Rhône. Les médecins généralistes du département, confrontés à des problématiques en rhumatologie, peuvent contacter l'ESS via un numéro de téléphone dédié et réservé aux professionnels de santé. La coordinatrice de l'ESS, cheville ouvrière du dispositif, examine les demandes. Elle vérifie avec le médecin généraliste l'éligibilité du patient à une prise en charge dans le cadre de l'ESS, et définit le meilleur moyen de la mettre en œuvre. Infirmière récemment diplômée en tant que « *coordinatrice d'une structure d'exercice coordonnée* », elle a également reçu une formation spécifique et utilise des arbres décisionnels conçus par les rhumatologues de l'ESS.

Christine Fallet

PLAN DE COMMUNICATION
Avril à juin 2023

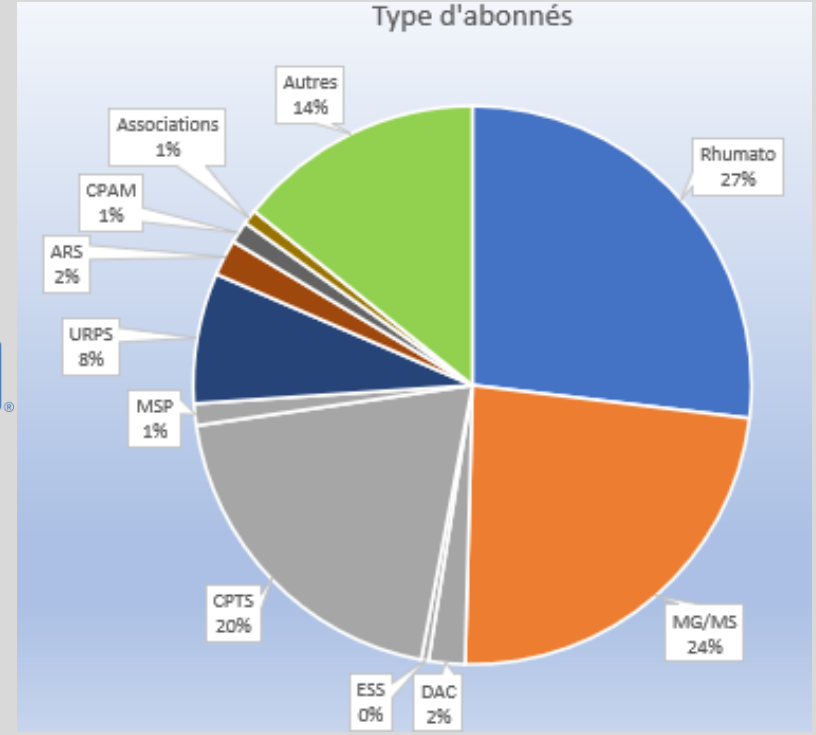

En cours de création

FORMATION

JUIN 2023

Formation SAGES FEMMES

OCTOBRE 2023

EPU ostéoporose

SEMINAIRE RHUMATOLOGIE

Séminaire des rhumatologues

de l'ESS « Rhumatologie du Littoral »

Edition 2023

Mercredi 4 octobre 2023

Quoi de neuf dans les rhumatismes inflammatoires et dans l'ostéoporose ?

PREPROGRAMME

18h30-19h00	Accueil des participants
19h00-19h30	Réunion du Bureau de l'association
19h30-20h30	Visite des stands et apéritif dinatoire
20h30-21h00	Rapport d'activités de l'ESS
21h00-21h45	5 questions sur l'ostéoporose *Intervenant* : Pr Véronique BREUIL – CHU Nice
21h45-22h30	5 questions sur les rhumatismes inflammatoires *Intervenant* : Pr Christian ROUX – CHU Nice

Au **NEW HOTEL MARSEILLE**
71 boulevard Charles Livon
13007 MARSEILLE
04 91 315 315
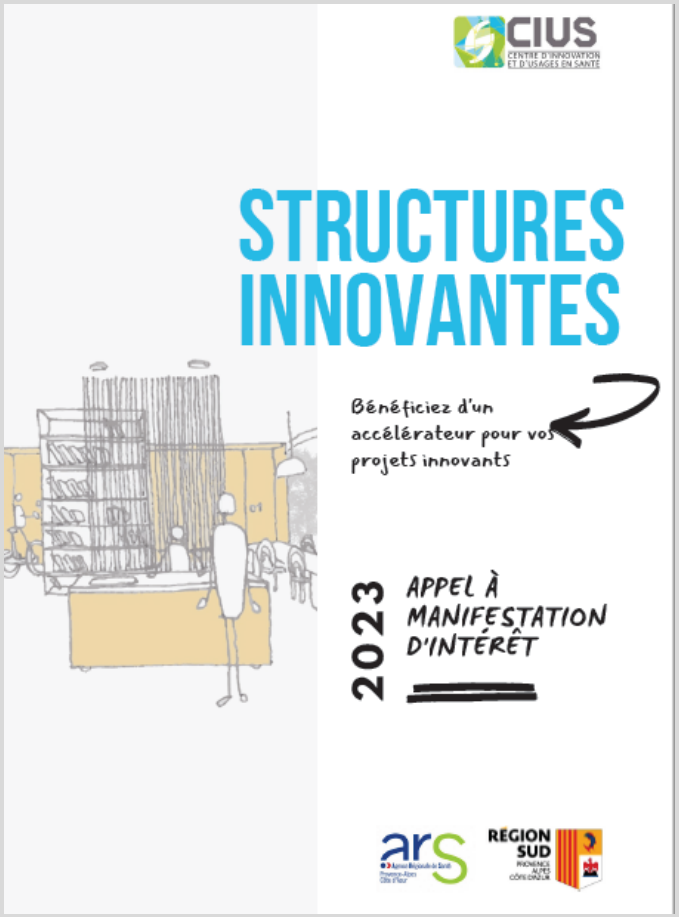
L'ESS : élue PROJET INNOVANT et COOPERATIF 2023